

PROGRESSER

Réussir son projet d'exposition

Enjeux, méthodologie, réglementations, pratiques...

PUBLIC

Toute personne chargée de l'administration ou responsable de lieux de spectacle et/ou d'entreprises culturelles

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre la spécificité du media exposition, le cadre juridique et la réglementation professionnelle qui s'appliquent dans le secteur des arts visuels et des métiers de l'exposition, ainsi que les modalités d'organisation et d'accueil d'une exposition
- Échanger sur les pratiques des participants et les confronter - face à la réalité des moyens alloués et des publics concernés - à l'hétérogénéité des acteurs et des programmes possibles d'exposition pour construire l'accueil le plus adapté
- Acquérir des outils méthodologiques et les intégrer à l'aide de cas pratiques à ces contextes et cas multiples afin de développer adaptabilité et créativité

CONTENU

- Généralités et rappels préalables
 - Définition, spécificité du média, types d'expositions
- Connaître les étapes de production d'une exposition
 - Planifier, budgétiser, promouvoir, envisager des subventions ou des partenariats, scénariser, réaliser, accueillir, sécuriser
- Rédiger et améliorer sa charte générale d'accueil des expositions. Règles et modalités d'accueil et d'organisation, critères de sélection des artistes et du contenu des expositions
- Bien rédiger son contrat d'exposition
 - Cession temporaire des droits de représentation publique, d'exposition et de communication, droits d'auteurs et autres situations, les annexes (montage-démontage, défrisement, transports, vernissage, communication...)
- Choisir et former le personnel d'accueil et de gardiennage des expositions
 - Intervenants salariés internes, externes et bénévoles, médiateurs
- Réfléchir sur la gratuité, la mise en place d'une billetterie et la comptabilisation des visiteurs à l'entrée de l'exposition ; mieux connaître l'attente de ses publics et les intégrer

MÉTHODE

Apports théoriques et techniques ponctués d'analyses individuelles et collectives de cas pratiques, tout au long de l'intervention. Échanges et travaux pratiques sur les situations rencontrées par les participants.

PROGRESSER

Réussir son projet d'exposition

Enjeux, méthodologie, réglementations, pratiques...
(suite)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite aucune connaissance particulière préalable, si ce n'est être en poste ou avoir été ou être en voie d'y accéder, dans une structure culturelle.

INTERVENANT

Léa COTART-BLANCO, enseignante à l'Université d'Angers (enjeux culturels de la société contemporaine), et coordinatrice de la Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens (FRAAP). Elle a entre autre été coordinatrice de l'espace d'art contemporain RDV à Nantes, et élabore régulièrement des expositions d'arts visuels en France et à l'international (Espagne, Québec).

ÉVALUATION DES ACQUIS

Une évaluation de la formation est réalisée auprès des participants à l'issue de la dernière journée. Une seconde évaluation est réalisée auprès du participant, et le cas échéant de son employeur, dans un délai de 3 à 6 mois pour évaluer l'acquisition et le transfert des apprentissages.

EFFECTIF, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à **12 personnes** maximum

2 jours (14 heures), **680 euros nets de taxes**

Prise en charge possible par les différents fonds d'assurance formation

Cette formation peut s'adresser à plusieurs personnes d'un même service et être dispensée directement dans votre structure en version « intra ».

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En parallèle :

Comprendre les enjeux de l'action et de la médiation culturelles pour mieux agir sur son territoire
Définir, conduire et évaluer une politique de médiation culturelle

Pour toute information complémentaire et connaître les prochaines sessions :
02 40 20 35 35 ou www.artes-formations.fr